Miser sur le succès : Stratégies pour promouvoir le développement économique dans le Grand Nord

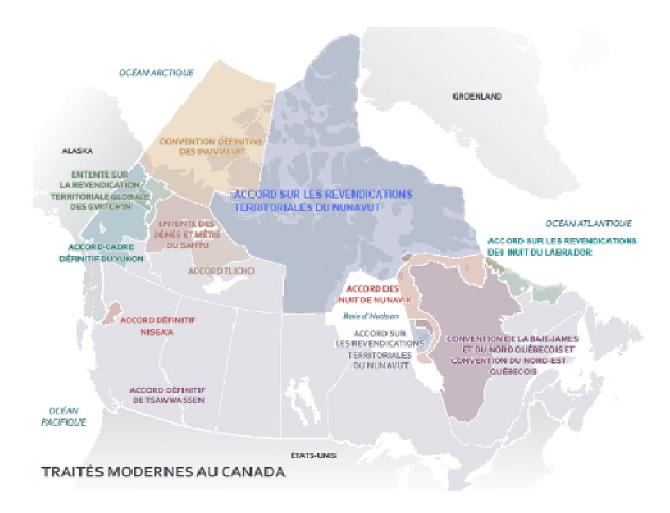
Mémoire présenté au Comité permanent de la Chambre des communes sur les affaires autochtones et le développement du Grand Nord

Le Conseil national de développement économique des autochtones (CNDEA) a le plaisir d'offrir au Comité permanent de la Chambre des communes sur les affaires autochtones et le développement du Grand Nord ses conseils sur les moyens de promouvoir le développement économique dans le Grand Nord.

Le CNDEA est un organisme nommé par le Cabinet dont le mandat est de conseiller le ministre des Affaires indiennes et du Nord et les ministres d'autres ministères fédéraux sur les politiques, les programmes et leur coordination en ce qui concerne le développement économique des autochtones. En offrant ces conseils, le Conseil vise à représenter les intérêts de la communauté autochtone et à aider le gouvernement fédéral à établir des politiques et des programmes économiques qui sont coordonnés, accessibles et sensibles aux besoins des Canadiens autochtones. Constitué de leaders métis, des Premières nations et Inuits de tout le Canada, y compris des régions des revendications territoriales des territoires et du Nord, le Conseil joue un rôle important en aidant à façonner le programme stratégique du gouvernement fédéral. Une liste des membres du Conseil figura à l'annexe 1.

Le Conseil a joué un rôle central dans le développement du Cadre fédéral pour le développement économique des autochtones (le Cadre), une nouvelle approche fédérale visant à accroître la participation économique des Premières nations, des Inuits et des Métis. Le Cadre adopte une approche moderne, globale et axée sur les possibilités au développement économique des autochtones, qui reconnaît qu'une même solution ne convient pas à tous : les circonstances et les besoins différents des autochtones de tout le pays nécessitent des interventions et des solutions différentes de toutes les parties, y compris les communautés autochtones, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, et le secteur privé. Comme plus de la moitié de la population du Nord est autochtone, le cadre jouera un rôle important en guidant les interventions fédérales à l'appui du développement économique dans le Grand Nord.

Le Cadre est un élément du programme stratégique fédéral global dans le Nord. Ces dernières années, le Canada a commencé à réaliser la valeur économique, politique et culturelle du Nord, et il porte plus d'attention aux enjeux qui s'y rattachent. Les récentes mesures fédérales comprenaient la Stratégie pour le Nord, une nouvelle agence de développement économique pour les trois territoires, l'Agence canadienne de développement économique du Nord, un nouveau Bureau de gestion des projets nordiques, et un programme pour la réforme de la réglementation dans le Nord. Le contexte du développement économique du Nord comprend également une série d'ententes entre le gouvernement et les communautés autochtones, y compris les ententes sur l'autonomie gouvernementale et les accords sur les revendications territoriales globales (ARTG).



Ces mesures présentent un début important. Toutefois, leur plein potentiel n'a pas encore été réalisé. Dans l'avenir, la mise en œuvre complète des outils existants et arrangements ainsi que la création de nouveaux outils qui répondent au contexte unique du Nord, seront essentielles pour améliorer les résultats économiques des Canadiens autochtones et non autochtones de toute la région.

Définir le Nord

Bien que le mandat du Comité permanent mette l'accent sur les trois territoires, le Conseil croit que le développement économique nordique nécessite une approche plus globale qui comprend les régions des revendications territoriales globales dans le Nord hors des territoires — Nunatsiavut, Nunavik et les terres des Premières nations couvertes par la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Cette définition élargie du Nord englobe l'Inuit Nunangat, qui est constitué des quatre régions des revendications territoriales inuites — Nunatsiavut, Nunavik, Inuvialuit et Nunavut — où réside environ 78 % de la population inuite du Canada.

Conseil national de développement économique des Autochtones – Mémoire présenté au Comité permanent de la Chambre des communes sur les affaires autochtones et le développement du Grand Nord

Le gouvernement fédéral a un rôle distinct à jouer dans ces régions. La Constitution et des lois subséquentes établissent la compétence fédérale sur les terres au nord du 60° et les affaires inuites, mais les ARTG et les ententes d'autonomie gouvernementale façonnent la nature des relations fédérales avec les institutions et les gouvernements de tout le Nord, notamment les régions nordiques hors des trois territoires. En particulier, les arrangements de gouvernance établir dans le cadre des ARTG créent une relation basée sur la cogestion et le partenariat, qui informe l'élaboration et la mise en œuvre de toutes les politiques et tous les programmes fédéraux.

Étant donné les aspects communs du rôle fédéral et des obligations fédérales dans les régions des revendications territoriales – dans les territoires et hors des territoires – et les ressources humaines et naturelles inexploitées uniques situées dans ces régions, l'application d'une définition plus complète du Nord offrirait des avantages économiques clairs pour le gouvernement fédéral au moment où il travaille à promouvoir sa vision du développement économique nordique.

Le développement économique dans le contexte nordique

Le contexte du développement économique dans le Nord offre des possibilités uniques pour les partenaires gouvernementaux et du secteur privé. De nombreuses communautés de tout le Nord adoptent une approche holistique et communautaire au développement économique. Les institutions établies par les ARTG et les ententes d'autonomie gouvernementale, par exemple la Makivik Corporation, l'Inuvialuit Regional Corporation et la Vuntut Development Corporation, sont gérées pour l'avantage économique et social global des communautés, plutôt que pour simplement favoriser la croissance économique ou attirer l'investissement de l'extérieur. Ces institutions travaillent à s'assurer que les membres des communautés profitent non seulement d'une activité économique accrue, mais égale d'initiatives qui encouragent le bien-être, la saine gouvernance, la durabilité, l'éducation et le développement des compétences, ainsi que la langue et la culture, qui soutiennent tous indirectement le développement économique. Plusieurs institutions nordiques manifestent également une préférence pour la participation à la base et le contrôle local du processus décisionnel visant le développement économique.

Cette approche communautaire au développement économique a façonné les ententes des revendications territoriales et d'autonomie gouvernementale dans le Nord. Ces ententes établissent généralement une série de dispositions qui influencent la façon dont le gouvernement fédéral et le secteur privé font affaire avec les communautés, y compris par la cogestion des ressources. La cogestion offre aux investisseurs éventuels un mécanisme pour travailler avec les communautés à leur avantage réciproque, favorisant un climat plus sûr et prévisible pour les investisseurs et aidant à assurer le succès à long terme de

leurs investissements. Grâce à ces ententes, des entreprises travaillent maintenant souvent en partenariat avec des groupes autochtones pour :

- Négocier des ententes sur les répercussions et les avantages qui assurent que les autochtones locaux ont la possibilité de participer à l'élaboration des projets grâce à l'emploi;
- Consulter les communautés concernées afin de déterminer les préoccupations locales et de trouver des moyens d'en tenir compte dans les plans d'aménagement; et
- Obtenir des licences et des permis par des processus qui offrent aux autochtones la possibilité d'être entendus et d'avoir une voix égale dans le processus décisionnel. Par exemple, les conseils de réglementation, cogérés par des représentants autochtones et gouvernementaux décident quant à l'utilisation de l'eau et des terres d'après les intrants des organismes gouvernementaux et autochtones au niveau régional et au niveau local.

Les économies traditionnelles sont également une réalité importante et proéminente dans le Nord. Ces économies sont généralement caractérisées par l'acquisition des compétences qui sont liées directement à la survie, à la participation économique directe par tous les membres de la communauté (femmes, hommes et enfants) et à la mobilité. L'économie traditionnelle du passé était basée sur ses propres efforts; de nos jours, il s'agit d'une entreprise plus coûteuse. Par exemple, le coût prohibitif du carburant et de l'équipement pour chasser ou pêcher, réduit la possibilité de pratiquer les moyens traditionnels de développement économique des autochtones du Nord.

En travaillant ensemble en partenariat, et en tenant compte des pratiques locales dans les communautés autochtones, les gouvernements et le secteur privé peuvent bénéficier de la vaste richesse économique du Nord.

Les possibilités dans le Nord

Le caractère autochtone du Nord est un important atout économique. Constituant 85 % de la population au Nunavut, 50 % dans les Territoires du Nord-Ouest, 25 % au Yukon, 91 % au Nunavik et 91 % au Nunatsiavut, les Canadiens autochtones sont à la base de l'économie nordique.

¹ Évaluation de l'incidence des ententes sur les revendications territoriales, Affaires Indiennes et du Nord Canada, février 2009.

Tableau 1 : Groupes d'appartenance autochtone dans tout le Nord

Régions	Population totale	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Inuits	Métis	Non- autochtones
Yukon Territoires du Nord-Ouest	30 195 41 055	5 750 13 010	855 670	190 3 905	690 3 020	22 610 20 420
Nunavut	29 325	160	40	24 585	110	4 410
Nunavik Nunatsiavut	10 575 2 410	85 0	20	9 565 2 160	20 30	920 215

Source: Recensement de la population de 2006 – tableaux d'AINC

Ce groupe démographique est jeune et sa croissance est rapide. 60 % de la communauté crie du Nord québécois est âgée de moins de 20 ans. La population inuite a augmenté de 26 % entre 1996 et 2006, alors que la population non autochtone de tout le Canada a augmenté de seulement 8 % dans la même période. Comme le montre le tableau 2, la croissance de la population inuite a également dépassé la croissance de la population canadienne non autochtone dans chaque région du Nord.

La base territoriale appartenant aux autochtones dans le Nord offre un autre avantage économique majeur. Inuit Nunangat représente 25 % de la superficie totale du Canada. Les Premières nations et les Métis possèdent également une importante base territoriale dans le Nord. En vertu du règlement sur la revendication territoriale globale du Sahtu, les Dénés et Métis du Sahtu possèdent 41 437 kilomètres carrés de territoire dans la vallée du Mackenzie, dont 1 813 kilomètres carrés de droits miniers souterrains.

Tableau 2 : Croissance de la population inuite 1996-2006

	Identité			% de
Régions		1996	2006	changement
Nimarila	Inuit	7 630	9 565	25,4
Nunavik	Non autochtone	935	920	-1,6
N	Inuit	2 110	2 160	2,4
Nunatsiavut	Non autochtone	300	215	-28,3
V. I	Inuit	80	190	137,5
Yukon	Non autochtone	24 480	22 610	-7,6
TNIC	Inuit	3 395	3 905	15,0
TNO	Non autochtone	20 440	20 420	-0,1
Niver	Inuit	20 850	24 585	17,9
Nunavut	Non autochtone	3 995	4 410	10,4

Source: Recensements de la population de 1996 et 2006 – tableaux d'AINC

Ce territoire est également riche en potentiel économique, avec une richesse de ressources naturelles inexploitées, notamment la biomasse, l'hydroélectricité, les mines, la foresterie et les ressources en eau. En fait, dans les régions nordiques des provinces et des trois territoires, les investissements approuvés et éventuels en cours sont estimés à plus de 150 milliards de dollars, y compris des investissements importants dans les secteurs des ressources. Par exemple :

- Les mines de diamants une industrie à ses tous débuts valent maintenant environ 2 milliards de dollars dans les territoires.
- Les estimations indiquent que 33 % des ressources récupérables restantes du Canada en gaz naturel et 25 de son pétrole brut léger récupérable restant se trouvent dans les territoires.
- Environ 13 % du pétrole non découvert du monde et 30 % du gaz non découvert se trouvent sous le fond océanique de l'Arctique.
- Au cours des cinq prochaines années, les secteurs miniers et gaziers ont proposé des aménagements de l'ordre de 24 milliards de dollars dans des secteurs qui auront un impact sur les communautés autochtones nordiques.
- Bien que les pêches réduisent dans presque tout le reste du pays, les pêches commerciales dans le Nord du Canada sont en expansion. Par exemple, l'industrie fournit 15 millions de dollars par année à l'économie

du Nunavut, et crée directement plusieurs centaines d'emplois saisonniers.

Innovation dans le Nord : miser sur le succès des nordistes

Les Canadiens autochtones dans le Nord prennent déjà la tête de la transformation de ces possibilités en gains économiques réels pour leurs communautés. Ils mobilisent les règlements des revendications territoriales pour soutenir leurs entrepreneurs, renforcer la capacité des communautés et développer des entreprises viables qui génèrent des possibilités d'emplois réelles pour les nordistes et les autres Canadiens. Les groupes autochtones saisissent la possibilité en vertu du devoir de consulter et d'accommoder comme moyen de promouvoir le développement économique durable sur leur territoire ou à proximité. On compte de nombreuses réussites dans toute la région :

La Makivik Corporation représente les intérêts des Inuits du Nunavik. Comme principal moteur du développement économique dans la région, Makivik travaille avec des partenaires du secteur privé et du secteur public. Elle utilise également une partie de son capital pour créer des filiales, y compris des entreprises lui appartenant entièrement et des coentreprises.

Deux des entreprises de Makivik, First Air et Air Inuit, illustrent le genre d'avantages économiques de longue portée que les organisations des revendications territoriales encouragent dans le Nord. En lançant First Air et Air Inuit, Makivik a offert une solution communautaire à un important marché déficient – les services de transport insuffisants dans le Nord. Ces deux entreprises aident également à renforcer les liens entre le Nord et le Sud, et offrent de l'emploi à plus de 1 300 Canadiens, autochtones et non autochtones, générant des avantages économiques dans plusieurs provinces et territoires canadiens.

❖ La Vuntut Development Corporation (VDC) est une entreprise à but non lucratif appartenant aux membres de la Première nation Vuntut Gwitchin au Yukon. Son but est de soutenir la création d'une économie diversifiée, équilibrée et viable qui assure la prospérité et la certitude pour l'avenir de tous les membres de la Première nation Vuntut Gwitchin. La VDC dirige une série d'entreprises et de partenariats commerciaux prospères, dont Air North, une entreprise de construction, plusieurs biens immobiliers à Old Crow et Whitehorse, et une entreprise d'écotourisme d'aventure.

Les partenariats aident la VDC et les Vuntut Gwitchin à façonner l'investissement dans leurs communautés. Par exemple, le Vuntut Gwitchin-Intergovernmental Relations Accord, signé avec le

gouvernement territorial du Yukon, a donné aux Vuntut Gwitchin un projet d'installations permanentes pluriannuel à Old Crow.

La Compagnie régionale entreprise économique Crie (CREECO) a été établie dans le cadre de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJBQ) pour administrer et investis l'indemnisation envisagée par la CBJNQ. La CREECO a pour mandat d'offrir des services et des possibilités économiques – emploi, formation et avancement de la nation Crie, le but ultime étant d'atteindre l'autosuffisance.

La CREECO est la société de portefeuille pour les entreprises suivantes : Cree Construction and Development Company, Gestion ADC, un service de traiteur et de conciergerie reconnu en 2008 par le magazine Profit comme l'une des entreprises dont la croissance est la plus rapide au Canada, Air Creebec et Valpiro, une exploitation de services aviation au sol et aérien. Les profits de ces entreprises reviennent aux actionnaires Cris.

L'Aboriginal Pipeline Group – constitué de membres des nations Inuvialuit, Gwitchin et Sahtuwill dans les Territoires du Nord-Ouest – détient une part de 33,3 % dans les Mackenzie Valley Natural Gas Pipelines, qu'ils possèdent conjointement avec Imperial Oil, ConocoPhillips, Shell Canada et ExxonMobil. C'est la première fois que des groupes autochtones au Canada participent à titre de propriétaires d'un important projet industriel de plusieurs milliards de dollars.

En détenant cette part dans le projet de gazoducs de la vallée du Mackenzie, l'APG offrira un nouveau modèle de participation autochtone dans le développement de l'économie en veillant à la maximisation des retombées que les groupes autochtones soutireront du projet. Les recettes du projet seront distribuées entre les communautés qui participent à cette initiative. L'APG veille aussi à ce que les dispositions des accords sur les revendications territoriales globales soient respectées tout au long du projet, notamment celles qui requièrent des ententes sur les répercussions et les avantages.

Ces exemples illustrent le leadership économique des institutions et des organisations autochtones ainsi que leurs réalisations en travaillant en partenariat avec le secteur privé et les gouvernements. Elles mettent également en lumière la relation étroite entre le développement économique des communautés autochtones et le développement économique nordique.

Défis du développement économique dans le Nord

Malgré les possibilités économiques dans le Nord et les réussites réelles qui ont été réalisées, les nordistes ont encore à relever des défis considérables pour transformer les possibilités économiques en développement soutenu et durable dans leurs communautés, notamment :

Le coût élevé pour faire affaire dans le Nord

Le coût de la vie et des affaires dans le Nord est de beaucoup supérieur à ce qu'il est dans le Sud du Canada. Les aliments non périssables et autres produits de première nécessité doivent généralement être transportés par avion. Par exemple, le carburant et les produits alimentaires de base sont plus coûteux à Nunavik que dans la ville de Québec d'environ 72 % et 60 %, respectivement.

Les moyens les plus économiques de transporter la plupart des matériaux de construction et l'équipement lourd sont la navigation dans le Nord. Le corridor de navigation est saisonnier et le manque d'infrastructure pour soutenir la mise à quai des navires ajoute au temps qu'il faut et à la complication du transport de ces matériaux. Cela nécessite une planification à l'avance et les ressources financières pour soutenir les coûts des stocks pour les projets de construction.

Le gouvernement fédéral prend rarement ces importants faits de la vie dans le Nord en compte pour concevoir ses moyens de soutien du développement économique. Par exemple, les affectations financières des programmes fédéraux sont souvent basées uniquement sur des statistiques démographiques, alors que le coût de la prestation de ces programmes per capita est beaucoup plus élevé dans les communautés nordiques éloignées que dans les autres régions du Canada.

Déficits de l'infrastructure

Les communautés nordiques font face à des déficits de l'infrastructure sociale et commerciale, ce qui crée des obstacles aux affaires dans la région. Par exemple, en 2005, environ 31 % des Inuits vivant dans le Nord ont indiqué vivre dans des maisons nécessitant des réparations majeures, ce qui est quatre fois plus que le taux signalé par les non-autochtones (7 %). La moitié des communautés des Territoires du Nord-Ouest n'ont pas d'accès routier toute l'année; au Nunavut, toutes les communautés, sauf une ou deux, sont accessibles par sir seulement. De plus, avec la menace posée par les changements climatiques, une proportion importante de l'infrastructure existante – particulièrement celle conçue pour le permagel – peut nécessiter des réparations sérieuses dans les années à venir.

Tout cela a des répercussions importantes pour le développement économique. La dépendance du transport aérien augmente le coût des matières premières et des fournitures. Par exemple, le coût de la nouvelle construction commerciale va de 150 à 200 \$ le pied carré à Montréal, alors que même bâtiment coûterait 275 à 325 \$ le pied carré au Nunavut, 500 \$ le pied carré à Inuvialuit, et jusqu'à 700 \$ le pied carré au Nunavik. Les investisseurs pourraient vouloir absorber ces coûts pour un projet à grande échelle et très rentable, mais de tels investissements peuvent rapidement rendre non viables les investissements réduits ou marginaux.

Les déficits de l'infrastructure empêchent également les communautés de tirer pleinement avantage des possibilités dans leur région. Un approvisionnement en eau non salubre, le mauvais traitement des eaux usées et l'absence de logement convenable minent le bien-être de la main-d'œuvre, réduisant la productivité et rendant plus difficiles la formation et le maintien en poste de travailleurs qualifiés dans le Nord.

Diversification : développer une économie durable

Les secteurs des ressources naturelles dominent l'économie dans presque tout le Nord. L'exploration minière et minérale, par exemple, représente actuellement environ 51 % du PIB dans les Territoires du Nord-ouest. Toutefois, les activités d'extraction sont souvent transitoires : les mines manquent de minéraux, la construction d'un pipeline prend fin, les puits de pétrole sont à sec. Même dans les cas où les réserves de ressources s'épuisent, les fluctuations des prix des matières premières peuvent rendre l'extraction des ressources peu rentable comme seule source de revenus de la communauté. Au Nunavut, par exemple, le secteur minier a diminué de 14 % du PIB en 2008 à 1 % en 2008, une chute de 88 %. Dans la même période, le secteur minier a diminué de 24 % au Yukon.

Cependant, avec une bonne planification et des investissements stratégiques, ces possibilités liées aux ressources peuvent être mobilisées pour diversifier l'économie nordique en général. Les ententes sur les répercussions et les avantages inuites exigées par l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, par exemple, offrent une possibilité aux petites entreprises inuites de participer à des contrats d'approvisionnement de produits et services pour de plus grandes entreprises nationales et multinationales engagées dans d'importants projets d'aménagement dans le territoire. Si elles étaient liées à des initiatives ciblées de formation et de développement des compétences, elles pourraient conduire à la croissance et au développement de petites entreprises partout dans le Nord, aidant à favoriser une économie plus diverse et durable qui peut dépasser les cycles d'expansion et de ralentissement des secteurs des ressources.

Conclusion et recommandations

De grands progrès ont été réalisés ces dernières années pour promouvoir le développement économique qui bénéficie à tous les nordistes, autochtones et non autochtones. Le gouvernement fédéral a développé une série de bons outils, notamment les ARTG et les ententes d'autonomie gouvernementale, la Stratégie pour le Nord, le Cadre fédéral pour le développement économique des autochtones, et d'autres, qui, s'ils sont mis en œuvre complètement, pourraient jouer un rôle central dans le renforcement de l'économie nordique. La mise en œuvre de ces outils doit être une priorité.

Des approches nouvelles et novatrices seront toutefois également nécessaires pour relever les défis économiques uniques et durables dans le Nord. Les Canadiens autochtones et les institutions autochtones dans le Nord sont déjà à la tête de ce genre d'innovation. Ils établissent des partenariats avec le secteur privé et tous les paliers de gouvernement pour renforcer la capacité de leurs membres, améliorer l'infrastructure dans leurs communautés, et s'assurer que l'aménagement des ressources dans leur région conduit à des gains réels pour leur population. Le gouvernement fédéral a un rôle essentiel à jouer en travaillant avec ces leaders dans un esprit de partenariat pour miser sur leurs réussites.

Dans le cadre de sa Stratégie pour le Nord, le gouvernement fédéral a établi un programme ambitieux pour exercer la souveraineté du Canada, protéger l'environnement, promouvoir le développement social et économique et améliorer la gouvernance dans le Nord. L'inclusion des Canadiens autochtones dans ses plans sera importante pour réaliser ces objectifs; l'accent sur le renforcement du potentiel économique des Canadiens autochtones est le moyen le plus efficace d'assurer le succès.

Selon les possibilités, les circonstances et les besoins réels des Premières nations, des Inuits et des Métis dans le Nord, le CNDEA a déterminé une série de mesures pour miser sur le succès et établir un nouveau cheminement coopératif vers une économie nordique plus forte.

Mise en œuvre complète des accords de revendications territoriales globales

Le gouvernement fédéral doit travailler à renforcer l'entrepreneuriat autochtone dans le Nord afin de promouvoir une économie plus diversifiée et durable. Pour atteindre ce but, une approche axée sur la promotion de l'activité commerciale – mais enracinée dans l'esprit des ARTG – est nécessaire. Le CNDEA recommande :

 Le gouvernement fédéral doit renforcer son engagement à mettre en œuvre complètement les dispositions économiques des accords de revendications territoriales globales, particulièrement les dispositions visant l'accès aux contrats d'approvisionnement du gouvernement auprès des organisations et entreprises autochtones, en concluant des protocoles d'entente avec les organisations des revendications territoriales.

Les contrats d'approvisionnement créent des emplois pour les autochtones et les non-autochtones, renforcent la capacité des organisations et contribuent au renforcement des économies locales. Si une approche ciblée est adoptée pour mettre en œuvre ces dispositions, des progrès réels sont possibles pour renforcer l'entrepreneuriat autochtone dans le Nord.

Cette approche n'est pas unique. Tel qu'indiqué dans l'évaluation sur l'incidence des ententes sur les revendications territoriales globales d'AINC², le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a établi des protocoles d'entente avec les organisations des revendications territoriales afin d'établir des mesures du rendement pour les contrats d'approvisionnement en vertu des ARTG

Adaptation des programmes fédéraux au Nord

Le gouvernement fédéral doit aller au-delà des programmes périmés axés sur les réserves du Sud qui ne reflètent pas les circonstances uniques des affaires dans le Nord. Le CNDEA recommande deux mesures :

 Le gouvernement fédéral doit travailler en partenariat avec les institutions nordiques pour mettre au point et en œuvre des programmes de développement économique qui sont adaptés pour refléter les besoins et les conditions économiques uniques pour faire des affaires dans le Nord.

Des programmes de développement économique des autochtones modernes doivent refléter le contexte unique du Nord, notamment ce qu'il en coûte pour faire des affaires et l'approche communautaire au développement économique, afin de promouvoir la diversification de l'économie et d'obtenir des gains à long terme durables dans les résultats économiques.

Une telle approche assurera que les secteurs d'installation ont les outils et le soutien nécessaires pour développer des entreprises qui peuvent survivre aux cycles d'expansion et de ralentissement des aménagements des ressources, y compris un meilleur accès au capital, au soutien du développement des entreprises et au renforcement des capacités.

 Le gouvernement fédéral devrait travailler en étroite collaboration avec les organisations des revendications territoriales autochtones et avec les

_

² http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/arp/aev/pubs/ev/clca/clca-fra.pdf

gouvernements territoriaux et provinciaux pour rapprocher le processus décisionnel des communautés nordiques.

Les programmes et les moyens de soutien visant le Nord fonctionneront mieux si les communautés jouent un rôle significatif dans leur façonnement. Le processus décisionnel qui se rapproche de la communauté est plus susceptible de donner lieu à des politiques et des programmes qui répondent aux besoins des nordistes. Par exemple, plusieurs entreprises autochtones dans le Nord sont aux premiers stades de leur développement et ont des besoins différents de sens d'organisations plus avancées situées plus près des centres urbains du Sud.

Renforcement et mobilisation des partenariats

Le gouvernement fédéral doit trouver des moyens d'établir et promouvoir de nouveaux partenariats avec les autres paliers de gouvernement et les groupes autochtones partout dans le Nord afin de promouvoir le développement économique. Le CNDEA recommande :

 En partenariat avec les groupes autochtones et les autres paliers de gouvernement, le gouvernement fédéral doit examiner son approche actuelle à l'infrastructure de soutien dans les territoires et les secteurs d'installation hors des territoires.

L'investissement fédéral dans le développement de l'infrastructure doit reconnaître les besoins uniques dans le Nord, notamment le déficit de l'infrastructure actuelle et le coût supplémentaire du développement, du transport et des activités commerciales.

Le gouvernement fédéral a un rôle clé à jouer dans l'infrastructure partout au Canada. Il y a environ une douzaine de programmes d'infrastructure fédéraux qui offriront environ 40 à 45 milliards de dollars de financement de l'infrastructure aux collectivités de tout le pays au cours des quatre ou cinq prochaines années.³ Dans le budget de 2010, le Canada s'est engagé à un examen complet du financement de l'infrastructure des réserves.

Ces engagements indiquent une sensibilisation au rôle central de l'infrastructure dans le développement économique. Le Nord – qui connaît un déficit considérable de l'infrastructure – a besoin d'un niveau d'engagement semblable. Toute stratégie de développement économique nordique fédéral qui n'inclut pas des outils efficaces pour redresser le déficit de l'infrastructure dans le Nord est vouée à l'échec.

Conseil national de développement économique des Autochtones – Mémoire présenté au Comité permanent de la Chambre des communes sur les affaires autochtones et le développement du Grand Nord

³ Consulting Engineers of British Columbia, A Review of Government Infrastructure Spending, December 2009. [disponible en anglais seulement]

Annexe A : Conseil national de développement économique des autochtones (CNDEA)

Pita Aatami

Kuujjuaq, Québec

Barbara Bruce

Winnipeg, Manitoba

Richard Francis

Kingsclear, Nouveau-Brunswick

Chief Joe Linklater

Old Crow, Yukon

Chief Clarence Louie (Chair)

Oliver, Colombie-Britannique

Dawn Madahbee

Birch Island, Ontario

Matthew Mukash

Whapmagoostui, Québec

Chief Sharon Stinson-Henry

Orillia, Ontario

Chief Terrance Paul

Membertou, Nouvelle-Écosse

Tara Tootoo-Fotheringham

Winnipeg, Manitoba